

Les origines du complexe linguistique des québécois

Claude Poirier

Number 96, 2009

Le français au Québec : un trésor à découvrir

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/6830ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

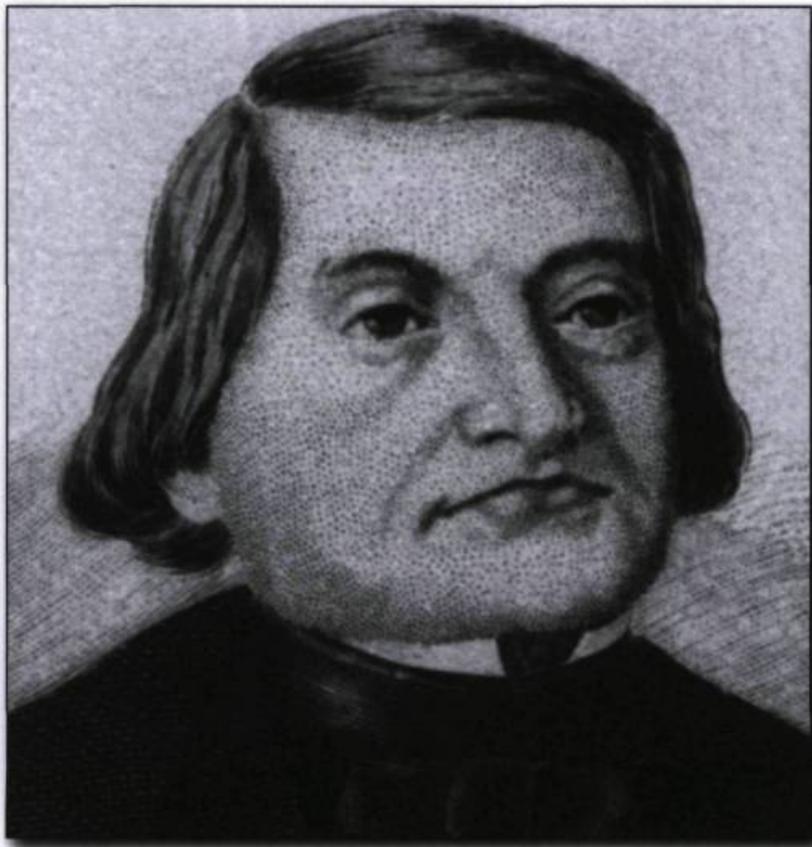
1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Poirier, C. (2009). Les origines du complexe linguistique des québécois. *Cap-aux-Diamants*, (96), 14–17.

LES ORIGINES DU COMPLEXE LINGUISTIQUE DES QUÉBÉCOIS



■ Michel Bibaud (1782-1857), journaliste et historien, fondateur de nombreuses publications dont *L'Aurore des Deux Canadas*, *Le Courrier du Bas-Canada*, *La Bibliothèque canadienne*. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec).

PAR CLAUDE POIRIER

L'évaluation que les Québécois ont faite de leur langue a varié selon les époques. Cette variation pourrait être illustrée par un graphique dont la courbe ascendante ou descendante épouserait l'humeur, tantôt sereine tantôt morose, des observateurs du langage depuis le milieu du XVIII^e siècle. Leur discours en montagnes russes présente une correspondance frappante avec les fluctuations de l'imaginaire québécois concernant la mère patrie. Dans les périodes où ils se sentaient en possession de leurs moyens, les Québécois ont pris leurs distances par rapport à la France; quand leur confiance en eux-mêmes diminuait, la soumission s'installait. Cette corrélation est révélatrice au point où elle peut servir à mesurer l'impact des événements historiques sur la mentalité collective.

CHANGEMENT DE RÉGIME

La vision idyllique de la France qu'ont véhiculée pendant longtemps la littérature et les manuels

d'histoire ne date que de la moitié du XIX^e siècle. Ce discours admiratif tranche avec la quasi-neutralité, qui va parfois jusqu'à la critique, que l'on observe dans les écrits des années 1800-1830. La cession du Canada aux Anglais en 1763 n'a certes pas été une bonne nouvelle pour les Canadiens qui ont mesuré les dangers qui menaçaient leur culture. Mais, dès la fin du XVII^e siècle, les descendants des premiers colons avaient conscience d'avoir acquis une identité propre. Ils se disaient Canadiens plutôt que Français. À mesure que l'on s'approche de la fin du Régime français, des divergences de vues avec l'administration parisienne se manifestent et culminent avec l'opposition du gouverneur canadien Pierre de Rigaud de Vaudreuil et du général français Louis-Joseph de Montcalm quant à la façon de combattre l'armée anglaise qui menace Québec.

Si la question du statut du français a été un enjeu majeur dès l'arrivée des Anglais (1760), en revanche, la façon de parler cette langue au Canada ne fait pas l'objet de condamnations dogmatiques avant les années 1840. Ainsi, à partir de 1817, le grammairien Michel Bibaud discute de la pertinence de certains usages canadiens et il déplore déjà la pénétration des anglicismes, mais ses avis sont énoncés avec prudence et retenue. Une certaine standardisation de l'usage écrit se manifeste, par exemple par l'apparition de variantes normées, comme *bleuet* à la place de *bluet*, *chantepleure* à la place de *champlure* (voir encadré). Le premier lexique préparé par un Canadien, *La Néologie canadienne* de Jacques Viger (1810), dénote dans l'ensemble une approche équilibrée. L'auteur critique à l'occasion, mais son texte vise avant tout à décrire l'usage.

1829

« Le mot *chantepleure*, qu'on trouve pour la première fois dans un texte canadien (journal *La Minerve*), commence à concurrencer *champlure* qui avait été apporté au Canada par les premiers colons (attesté depuis 1676). [...] Ce qu'on doit comprendre de l'apparition de *chantepleure* au début du XIX^e siècle, c'est que des lettrés ont cherché à cette époque à rétablir la prononciation du mot d'après l'orthographe enregistrée dans les dictionnaires de France ».

Extrait de la Chronologie commentée :
<http://www.tlfg.ulaval.ca/chrono>.

À l'époque où Viger écrit sa *Néologie*, les Canadiens instruits paraissent donc avoir commencé à réfléchir sur leur français, mais ils ne sont pas

obnubilés par la conformité avec l'usage parisien. Cette attitude doit être mise en parallèle avec l'évolution de la langue depuis 1760 et avec l'état d'esprit des Canadiens quant à leur avenir.

UNE LANGUE QUI S'AFFIRME (1760-1840)

Dans les documents et les imprimés du début du Régime anglais, on observe un changement significatif dans le vocabulaire. De nombreux mots régionaux de France font leur apparition (*brunante* « crépuscule », *cretons* « charcuterie faite de viande de porc »). Certains de ces mots chassent même des termes parisiens qui figuraient auparavant dans les textes (ainsi l'adjectif *carreauté* prend la place de la locution à *carreaux*). Cette situation paraît normale : l'influence des Français est désormais limitée par suite du départ des administrateurs de France et d'une bonne partie des ressortissants de ce pays. Par ailleurs, de nombreux anglicismes font irruption dans la langue, mais ils sont rapidement adaptés au phonétisme français (*saucepan* s'écrit *sauce-panne*, *tea-pot* donne naissance à *thépot*).

L'accroissement rapide de la population va consolider le français canadien en multipliant le nombre de locuteurs. La proportion des ruraux augmentant par suite d'un mouvement de repli vers les campagnes, les diplômés des collèges seront appelés à retourner dans les villages. On voit ainsi comment a été favorisé le modèle linguistique en gestation depuis près de deux siècles. Dans les premières décennies du XIX^e siècle, on trouve sous la plume de gens instruits bon nombre de canadianismes, par exemple *couverte* « couverture » et *faire son grand barda* « faire son grand ménage » qu'on peut relever dans la correspondance du notaire et député Joseph Papineau (le père de Louis-Joseph). Ces mots paraissent appartenir à la langue de tout le monde.

Ces faits donnent à penser que les Canadiens sont en train de se construire une représentation de la langue fondée, plus ou moins consciemment, sur la reconnaissance de leur identité. Cette démarche coïncide avec une affirmation nationaliste nourrie par la conviction de pouvoir améliorer le sort de la nation. L'extrait suivant, tiré du journal *Le Canadien* (1831), traduit bien cet état d'esprit et montre qu'à cette époque la France n'est pas la référence première : « Il n'y a pas, que nous sachions, de peuple français en cette province, mais bien un peuple canadien [...]; ce peuple n'est ni Français, ni Anglais, ni Écossais, ni Irlandais, ni Yanké, il est Canadien. » À partir de 1834, l'appartenance au peuple canadien sera symbolisée par la feuille d'érable, emblème qu'a choisi la Société Saint-Jean-Baptiste.

On peut donc s'appuyer sur de nombreux indices pour affirmer qu'il existe chez

les Canadiens de l'époque, malgré leur statut de conquis et les frustrations liées à la gestion du pays par les Anglais, un fort sentiment de cohésion et une perception positive de leur identité. Dans ce contexte, la façon de parler le français au Canada n'est pas envisagée comme un problème qui mériterait de monopoliser l'attention.

UNE LANGUE CONSPUÉE (1841-1959)

En 1841, l'abbé Thomas Maguire publie son *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française*. Ce petit livre est une véritable charge contre le français canadien. On perçoit l'étonnement des lettrés de l'époque à travers la critique vigoureuse qu'en fait l'abbé Jérôme Demers, éducateur à la réputation bien établie qui prend la défense de l'usage canadien. Michel Bibaud, qui tente d'arbitrer le débat, énonce des principes établissant la légitimité de ce français. Malgré les lacunes évidentes du *Manuel* et les excès de son auteur, le point de vue de Maguire prévaudra rapidement.

Vers le milieu du XIX^e siècle, on observe en effet un changement radical dans le discours public. Parler à la canadienne devient un défaut national dont il faut

■ M^r Thomas Maguire (1776-1854) publie en 1841 le *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française*. (Banque d'images de Cap-aux-Diamants).



Jules-Paul Tardivel (1851-1905), journaliste, fondateur de *La Vérité* et auteur de plusieurs ouvrages sur la langue française. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec).



extirper les moindres manifestations. Cette opinion est bientôt véhiculée à travers toute une série de manuels et de lexiques correctifs aux formulations virulentes dont on ne verra la fin qu'après la Révolution tranquille. Cette campagne de dénigrement de l'accent canadien tranche avec l'attitude d'avant 1840. Que s'est-il donc passé qui puisse expliquer un pareil revirement?

À l'évidence, c'est l'échec de la rébellion des patriotes, en 1837-1838, qui est à l'origine de cette volte-face. Dans la foulée des mesures répressives de l'Angleterre contre ce soulèvement figure le retrait du statut officiel du français dans l'enceinte du Parlement. L'Acte d'Union, qui entre en vigueur en 1841, a pour objectif évident l'assimilation des Canadiens français. Les Anglais justifieront leur politique en prétextant la mauvaise qualité du français canadien, qui devient synonyme d'inculture. C'est ce qui incitera l'élite à implorer le peuple d'aligner son usage sur celui de Paris de façon à faire la preuve qu'on parle la vraie langue française au Canada, et non un patois.

L'épisode douloureux de l'insurrection manquée a causé une blessure profonde. Si l'on prend comme mesure de son impact les condamnations du français canadien, on peut dire que la plaie n'a commencé à se cicatriser qu'après les années 1960. Le discours négatif sur la langue domine pendant plus d'un siècle la marche hésitante d'un peuple qui finit par se croire « né pour un petit pain » (expression attestée depuis 1912).

La langue est un puissant révélateur de la mutation des idéologies. Ce que son étude révèle dans le cas de l'histoire du Québec, c'est que l'épreuve des années 1837-1838 a été ressentie comme une rupture plus brutale que la Conquête elle-même. La douleur de la défaite et la perte de l'espoir se sont exprimées à travers un jugement sévère sur un aspect fondamental de l'identité : la

langue. La thématique linguistique s'est imposée d'autant plus qu'elle permettait de faire porter la responsabilité de la soi-disant corruption du français canadien sur le conquérant. « L'anglicisme, voilà l'ennemi! », clame Jules-Paul Tardivel en 1880, et ce titre qu'il avait donné à l'une de ses conférences est repris comme un cri de ralliement ethnique. L'anglicisme est ainsi devenu le symbole de l'infériorité des Canadiens français, et la stigmatisation des emprunts, un argument politique (voir encadré).

« Le dictionnaire donne la définition technique de *l'anglicisme*; voici, selon nous, celle du cœur : C'est une tache de sang qui nous montre par où ont passé les griffes du lion britannique, et ces griffes (qui l'ignore?), torturent et écorchent notre langue en attendant qu'elles la tuent! »

Joseph-Amable Manseau, *Dictionnaire des locutions vicieuses*, Québec, 1881.

La perte de confiance au sein de la collectivité est perceptible dans l'appel qui est adressé aux Canadiens par leur élite à redevenir des Français. Même pour des leaders d'opinion ouverts à la reconnaissance de l'identité linguistique de leur communauté, comme Oscar Dunn, Napoléon Legendre et Sylva Clapin, les Canadiens sont des Français et le territoire qu'ils habitent est une province de France. Ainsi se vérifie à nouveau la corrélation que nous avons établie au début de cet article : quand l'horizon s'assombrit, on se rapproche de la France. Le remplacement graduel de la feuille d'érable par la fleur de lys, symbole que les Français avaient pourtant abandonné lorsque avait éclaté la Révolution, en est un indice éloquent. Les Canadiens français de la deuxième moitié du XIX^e siècle, guidés par le clergé dont la



Oscar Dunn (1844-1885), journaliste et bibliothécaire. Il est l'auteur du *Glossaire franco-canadien*, paru en 1880. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec).

prédication conjugue langue et religion, sont donc invités à s'en remettre à la France, mais une France du passé, glorifiée à travers un rappel idéalisé du Régime français.

La campagne puriste a eu très peu de succès auprès de la population. Le petit peuple n'a pas compris qu'on foule ainsi aux pieds l'identité canadienne et a réagi aux reproches répétés qu'on lui faisait en qualifiant de « Maudits Français! » (1894) ces modèles de la parole qu'on lui présentait comme des êtres supérieurs. À partir des années 1880, des voix s'élèvent pour tempérer les excès des puristes. On assiste par la suite à la confrontation de deux points de vue qui se sont violemment affrontés à l'occasion de la crise du joul : l'alignement inconditionnel sur la norme de France versus l'acceptation de canadianismes suivant des critères plus ou moins libéraux.

UN ABCÈS QUI CRÈVE

Au milieu du XX^e siècle, la société canadienne-française s'est retrouvée dans une impasse. Le hiatus entre le discours officiel et les pratiques langagières réelles devait finir par une confrontation : ce fut la clameur de la littérature joulisante à travers laquelle les Québécois ont exprimé bruyamment leur ras-le-bol. Cette explosion est venue appuyer un mouvement de transformation sociale qui était en gestation depuis un moment déjà et qu'on a appelé la Révolution tranquille.

La crise du joul doit être interprétée à la fois comme une révolte contre le régime politique et économique imposé par le Canada anglais et comme une volonté d'affranchissement par rapport à une norme linguistique définie à Paris de façon unilatérale. Cette catharsis a débouché sur un rééquilibrage des jugements sur la langue qui a permis que s'atténue le complexe linguistique. Une relation égalitaire avec la France redevenait dès lors possible. ♦

■
Claude Poirier est professeur à l'Université Laval et directeur du Trésor de la langue française au Québec.

Pour en savoir plus :

Chantal Bouchard. *La langue et le nombril : histoire d'une obsession québécoise*. [Montréal], Fides, 1998.

Geneviève Joncas, « Dites-moi quels sont vos symboles et je vous dirai qui vous êtes... », *Québec Français*, 1^{re} partie, n° 126, 2002. p. 102-105; 2^e partie, n° 127, p. 102-105.

Claude Poirier et Gabrielle Saint-Yves, « La lexicographie du français canadien de 1860 à 1930 : les conséquences d'un mythe », *Cahiers de lexicologie*, t. 80, Paris, 2002. p. 55-76.

Gabrielle Saint-Yves, « L'anglicisme ou le *mea culpa* des Québécois : éclairage historique », *The French Review*, vol. 80, n° 2, 2006, p. 354-369.

Nos mots aussi ont une histoire... Aidez-nous à vous la raconter !

L'équipe du Trésor de la langue française
au Québec prépare la deuxième édition du

Dictionnaire historique du français québécois

Venez apprécier la nouvelle présentation
de nos articles

www.tlfq.ulaval.ca/dhfq2

Appuyez notre travail
en contribuant dès aujourd'hui à la
Fondation de l'Université Laval
(Fonds TLFQ 9017)

Voir la fiche de souscription à
www.tlfq.ulaval.ca

